

Entraînement thématique 12 : LE TRAVAIL

COMPRÉHENSION DE L'ORAL

❖ Écoutez le document et répondez aux questions suivantes :

1. Pourquoi est-ce qu'Emmanuel Macron a rencontré les partenaires sociaux ?

2. Combien de représentants des syndicats et du patronat Emmanuel Macron a-t-il rencontrés ?

☐ 8

☐ 10

☐ 18

3. Emmanuel Macron a reçu les partenaires sociaux tous ensemble pendant une heure. ☐ VRAI ☐ FAUX

Justification : _____

4. Quel est le but de cette rencontre pour le Président de la République ?

5. Les syndicats sont favorables à des changements rapides, même sur ordonnance. ☐ VRAI ☐ FAUX

Justification : _____

6. Quels sont les points qui inquiètent ? (Deux réponses attendues)

7. Qu'a réclamé le représentant du patronat ? (Deux réponses attendues)

COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

L'EXPATRIATION SÉDUIT DE PLUS EN PLUS LES FRANÇAIS

Un salon leur est consacré. Il se tient à Paris, ce vendredi, à la Cité internationale universitaire de Paris et s'adresse aux expatriés ou à tous ceux qui souhaitent s'installer à l'étranger. Que ce soit pour des raisons économiques ou pour des raisons personnelles l'expatriation séduit de plus en plus, mais la population française reste la moins mobile d'Europe.

Phénomène de société ou conséquence de la mondialisation, l'expatriation séduit de plus en plus de Français. Leur nombre est en constante augmentation. Environ 5% de plus chaque année. Près de trois millions de nos compatriotes ont fait le choix de vivre en dehors de nos frontières, un chiffre approximatif car tous les expatriés ne font pas la démarche de s'inscrire au registre des Français de l'étranger.

Ce dont on est certain, c'est que leur nombre a doublé en 25 ans. La moitié d'entre eux résident dans des pays européens, avec pour destination de prédilection : la Suisse, le Royaume-Uni, la Belgique, l'Allemagne. Certaines destinations pourraient évoquer l'exil fiscal ou tout du moins un penchant pour une fiscalité moins lourde. Il est probable que cet aspect pèse dans la balance d'autant que l'expatrié bénéficie d'une rémunération plus forte que s'il reste en France.

A titre d'exemple la Suisse offre un salaire annuel moyen de 177 000 euros brut là où la moyenne mondiale s'établit à 91 000 euros. Mais Hong Kong, l'Inde, Singapour, la Chine, les Etats-Unis ou encore les Emirats arabes unis offrent eux aussi des salaires élevés.

Les jeunes sont donc de plus en plus nombreux à franchir le pas, mais de moins en moins le font par l'intermédiaire de leurs sociétés. Les grands groupes du CAC 40 envoient moins leurs cadres supérieurs, en famille, diriger des filiales à l'étranger. Ils ne sont plus que 300 000 à bénéficier de ces conditions, qui sont onéreuses pour les sociétés. La maison des Français de l'étranger s'est penchée sur leur profil, et les cadres représentent le plus gros des troupes d'expatriés.

Ils sont 48%, suivis par les professions intermédiaires à hauteur de 10%, les professions libérales 9%, les salariés de la fonction publique 7% et les chefs d'entreprise 6%. Leur taux d'emploi est beaucoup plus élevé que la moyenne nationale, il est de 79%. A l'image de l'emploi dans l'hexagone, on observe des inégalités hommes-femmes. 55% des hommes sont cadres contre 39% de femmes, avec bien évidemment des différences de salaires.

Pour 14% des jeunes qui décident de s'expatrier, l'aventure se joue en solo, plutôt sac à dos, avec quelques économies dans la poche. Ce sont essentiellement des jeunes âgés de 18 à 30 ans. Leur profil est très hétéroclite. Tous ne sont pas forcément diplômés, pas plus qu'ils ne sont polyglottes. C'est pour beaucoup la raréfaction des offres d'emplois qui les poussent à voir si l'herbe est plus verte ailleurs.

Face à la globalisation du marché du travail, les jeunes vont là où se trouvent les opportunités. Malgré un taux de chômage élevé en France, et un marché de l'emploi atone, les salariés français sont les moins mobiles d'Europe. 54% se déclarent intéressés par un poste à l'étranger alors que la moyenne européenne est à 74%. Les plus audacieux sont les italiens et les espagnols, deux pays où le chômage des jeunes est très élevé.

Alors, pourquoi les Français aspirent aussi peu à s'expatrier ? La réponse est peut-être à trouver du côté des expatriés étrangers. Parmi leurs destinations préférées, la France arrive en 3e position.

Article écrit par Patricia Lecompte, RFI, 10/03/2017

<http://www.rfi.fr/emission/20170310-expatriation-seduit-plus-plus-francais>

❖ Lisez le document ci-dessus, puis répondez aux questions suivantes :

1. Quel est le thème de ce document ?

2. Les Français sont parmi les Européens qui partent le plus vivre à l'étranger.

☐ VRAI

☐ FAUX

Justification : _____

3. Le nombre d'expatriés français est en hausse.

☐ VRAI

☐ FAUX

Justification : _____

4. Quelle partie du monde est privilégiée par les expatriés français ?



DELF B1

5. Quels peuvent être les deux avantages économiques de l'expatriation ?

6. Pourquoi est-ce que les grandes entreprises proposent de moins en moins l'expatriation à leurs employés ?

7. Pour beaucoup de jeunes, le choix de l'étranger se fait par désir d'aventure. ☐ VRAI ☐ FAUX

Justification :

8. Quelle explication donne le journaliste sur la sédentarité des jeunes français malgré le climat économique difficile en France ?

PRODUCTION ORALE

❖ **EXPRESSION D'UN POINT DE VUE :** Vous dégagéz le thème soulevé par le document et vous présentez votre opinion sous la forme d'un exposé personnel de trois minutes environ. L'examineur pourra poser des questions.

Les nouvelles formes de travail qui émergent : le coworking

Les espaces de coworking, espaces de travail partagés où chacun vient travailler à la carte, fleurissent en France : 900 dans les cinq dernières années. Le coworking est devenu, comme le télétravail, une soupape pour faire retomber la pression dans les grands groupes, avec une nouvelle génération de salariés qui n'entend plus forcément travailler de 8h à 20h dans un même bureau à l'année. Le coworking est déjà en place chez Bouygues, L'Oréal ou Sanofi.

Delphine est dessinatrice et préfère payer 200 euros par mois pour venir travailler tous les jours dans cet espace partagé alors qu'elle pourrait travailler à la maison. « Pour moi c'est une vraie récréation de travailler ici, un plaisir, on n'est pas des collègues mais des gens qui sont heureux de se retrouver. Rien à voir avec les contraintes d'une entreprise. Je travaille mieux et beaucoup plus vite car quand on est dans un espace que vous payez... et bien vous bossez. »

Aux studios singuliers, la moyenne d'âge est autour de 35 ans et le doyen, Hervé, a 66 ans. Il n'y a donc pas de limite d'âge pour devenir coworker.

Laurent Kramer, France Inter, 27/07/2016

<https://www.franceinter.fr/emissions/le-zoom-de-la-redaction/le-zoom-de-la-redaction-27-juillet-2016>



❖ **LETTRE :**

Vous écrivez un texte construit et cohérent sur ce sujet (160 à 180 mots).

[illegible]